

**Landesbibliothek Oldenburg**

**Digitalisierung von Drucken**

**Histoire Critique De L'Etablissement De La Monarchie  
Françoise Dans Les Gaules**

**Dubos, Jean Baptiste**

**Amsterdam, 1735**

Chapitre XIX. Des Alains, des Huns, & des autres Peuples de la Nation  
Scythique.

**urn:nbn:de:gbv:45:1-3025**

## CHAPITRE XIX.

*Des Alains, des Huns, & des autres Peuples  
de la Nation Scythique.*

CETTE Nation qui habitoit sur les bords du Pont-Euxin, d'où elle s'étendoit fort avant dans l'Asie, s'avança jusques sur les bords du Danube, après que les Gots eurent abandonné le pays qu'ils occupoient à la gauche de ce fleuve, pour s'établir sur le territoire de l'Empire. Les principaux Peuples de la Nation Scythique étoient les Alains, les Huns & les Teifales.

Les Alains furent long-tems le Peuple dominant parmi les Scythes. Ammien Marcellin qui écrivoit à la fin du quatrième siècle, dit en parlant des tems antérieurs à ceux dont il composoit l'Histoire: „ Les „ Alains habitoient dans les vastes déserts de „ la Scythie, (1) qui s'étendent jusqu'en „ Asie, & à ce qu'on assure jusqu'au Gan- „ ge. Ils avoient obligé les Peuples voisins, „ à force de les vaincre, à s'unir avec eux, „ & à prendre le nom d'Alains. Ainsi que „ les Peuples que les Perses soumirent du „ tems de Cyrus, s'appellerent les Perses, „ de

(1) Hoc transito in immensum extensas Scythia solitudines Alani inhabitant, ex montium appellatione cognominati. . . paulatimque Nationes conterminas crebritate victoriarum attritas ad gentilitatem sui vocabuli traxerunt ut Persæ. . . quas dilatari ad usque fluvium Gangem ceperunt. *Amm. Marcell. hist. lib. 31.*

» de même les Peuples que les Alains sub-  
 » juguerent, furent apellés les Alains».

LIV. I.  
 CH. XIX.

Les Huns, le second des Peuples de la Nation Scythique, étoient en tout semblables aux Alains, si ce n'est que les Alains étoient moins grossiers que les Huns & plus grands de taille. Mais les uns & les autres étoient presque tous de grands hommes, (1) bien faits, dont les cheveux étoient bruns, & qui avoient quelque chose de feroce dans le regard. Les armes qu'ils portoient étoient très-legeres par comparaison aux armes des autres Nations.

Il arriva dans la suite aux Alains ce qui étoit arrivé aux Perses. Les Perses sous le nom de qui l'on comprenoit souvent les Parthes tant que la Monarchie fondée par Cyrus avoit duré, se trouverent eux-mêmes souvent compris sous le nom de Parthes, après qu'Artaxès eut fondé dans l'Orient une nouvelle Monarchie où les Parthes étoient la Nation dominante. Ainsi les Alains qui avoient été long-tems le Peuple dominant dans la Nation Scythique, & conséquemment celui par le nom duquel on désignoit quelquefois tous les autres Peuples en general devint un Peuple, pour ainsi dire, subalterne, & que l'on comprenoit quelquefois sous le nom de Huns. Voici comment se fit cette espece de changement. Les

(1) Proceri autem Alani penè sunt omnes & pulchri, crinibus mediocriter flavis, oculorum temperata torvitate terribiles & armorum levitate veloces; Hunnique per omnia suppare, verùm victu minores & cultu. *Ibidem.*



LIV. I.  
CII. XIX.

Les Huns, (1) dit Ammien Marcel-  
lin, en parlant du tems dont il écrit  
l'Histoire, „ ayant fait une invasion dans  
„ le pays des Alains, ils obligerent ce Peu-  
„ ple, après en avoir exterminé une par-  
„ tie, de leur faire serment qu'il seroit  
„ toujours à leur dévotion. Les Huns,  
„ écrit Jornandès, (2) après avoir, com-  
„ me un tourbillon funeste, ravagé le pays  
„ de plusieurs Peuples qui demeuroient dans  
„ la Scythie, & après s'être rendus leurs  
„ maîtres, subjuguèrent encore les Alains  
„ qui disputèrent long-tems la victoire.  
„ En effet, le courage, les armes, tout  
„ étoit égal entre ces deux Peuples. S'ils  
„ différent en quelque chose, c'est que  
„ leur figure n'est pas tout-à-fait la même,  
„ & que les Alains sont mieux faits &  
„ plus civilisés que les Huns”.

Voilà pourquoi ce même Auteur dit  
en parlant d'Attila qui étoit proprement  
Roi des Huns: (3) „ Il étoit Souverain  
„ de tous les Huns, c'est-à-dire, de tous  
„ les Peuples connus sous ce nom, & par  
„ conséquent le maître en quelque façon  
„ de la Scythie entiere”.

Les

(1) *Ititur Hunni pervasis Alanorum regionibus... interfectisque multis & spoliatis, reliquos sibi concordandi fide pacta, junxerunt. Ibid.*

(2) *Tali ergo stirpe Hunni procreati... Boissos qui ripa istius Scythicae insiderant quasi quidam turbo generium rapuere. Alanos quoque pugna sibi pares, sed humanitate, forma, victuque dissimiles, frequenti certamine fatigatos subjugaverunt. Jornandes de rebus Geticis.*

(3) *Attila Hunnorum omnium Dominus, & penè totius Scythiae gentium solus in mundo regnator. Ibidem.*

Les Teïfales dont nous verrons une Liv. I.  
peuplade établie dans le Poitou, étoit en- CH. XIX.  
core une de nos Nations Scythiques (1).

Après ce que je viens d'exposer, on ne sera point surpris de voir que les Auteurs du cinquième siècle & du sixième désignent souvent un de ces Peuples en particulier par le nom general de Scythes, par celui de Massagetes, ou par quelqu'autre nom enfin que les Ecrivains plus anciens qu'eux avoient donné à quelque Peuple particulier du nombre de ceux qui étoient compris sous le nom general de Scythes. On ne sera point étonné, par exemple, de trouver les Alains, à qui Aëtius donna des établissemens dans le centre des Gaules vers l'année cinq cens quarante, désignés dans des Auteurs differens, & quelquefois dans le même Auteur, tantôt par le nom de Huns, tantôt par le nom d'Alains & tantôt par celui de Scythes.

Tout ce que les Ecrivains du moyen âge raportent de la Nation Scythique, nous la represente entierement semblable aux Tartares qui habitent aujourd'hui son ancienne patrie. Ces Ecrivains donnent à la Nation Scythique les mœurs & les usages qui distinguent les Tartares des autres Peuples, parce qu'ils leur sont particuliers. Enfin la difference particuliere que nos Ecrivains mettent entre les Huns, les Alains & les Teïfales, est encore celle qui se

(1) Adedò quidem ut Taifalis natione Scythica,  
&c. Zof. lib. 3.



se trouve entre les Tartares de la Crimée, les Tartares Calmucs & les autres Hordes ou Tribus de cette Nation.

Quand Jornandès fait le portrait d'Attila, c'est un Tartare qu'il peint. (1) „ Ce Prince, dit-il, étoit petit de taille, il avoit la poitrine large, la tête grosse, les yeux très-petits, le nez écrasé & le teint plombé. Il n'avoit que quelques cheveux sur sa tête, & peu de barbe. En un mot, toute sa personne faisoit deviner d'abord de quelle Nation il étoit”.

Sidonius Apollinaris ayant occasion dans le Panégyrique d'Anthemius de parler de nos Scythes, il en fait un portrait semblable à celui qu'on vient de voir. „ Leur crâne, dit-il, se termine en pointe. On aperçoit à peine leurs yeux, tant ils sont enfoncés dans la tête. Au reste ces hommes sont bien proportionnés. Ils n'ont presque point de ventre, (2) & ils ont au contraire les épaules quarrées & la poitrine large”.

Nous lisons encore dans Ammien Marcellin,

(1) *Forma brevis, lato pectore, capite grandiori, minutis oculis, raris barba, canis aspersus, sumo naso, teter colore, originis suæ signa restituens. Jornandès de reb. Geticis.*

(2) *Sed Scythicæ vaga turba plagæ feritatis abundans, Dira, rapax, vehemens, iplis quoque gentibus illis*

*Barbata barbaries . . . . .*

*. . . . . confurgit in altum.*

*Massa rotunda caput, geminis sub fronte cavetinis.*

*Cætera pars est pulchra viris, stant pectore vasto*

*Insignes humeri, subcinctæ sub ilibus alyus.*

*Sidonius in Paneg. Anth. vers. 239.*

cellin, & dans d'autres Ecrivains du cin-<sup>LIV. I.</sup>  
 quième siècle & du sixième, quelques dé-<sup>CH. XIX.</sup>  
 vres concernant le pays & la manière de vi-  
 vre des Scythes de ce tems-là, & qui mon-  
 trent que les mœurs & les usages de nos Scy-  
 thes étoient semblables en general à ceux des  
 Tartares. Comme la plus grande partie des  
 Hordes des Tartares, les Scythes, n'avoient  
 d'autre domicile que des hutes construites sur  
 des Chariots, & s'il est permis de s'expli-  
 quer ainsi, souvent ils transportoient d'une  
 Contrée à l'autre ces Bourgades ambulantes.  
 C'étoit dans ces cabanes portatives  
 que leurs femmes faisoient leurs couchés,  
 & qu'elles élevoient leurs enfans.

Un des usages particuliers aux Tartares,  
 c'est celui de saigner, quand ils ont faim,  
 leurs chevaux, & d'en avaler le sang, tel  
 qu'il est sorti de la veine, pour se susten-  
 ter. Les Huns, (1) au raport d'Isidore de  
 Seville, faisoient la même chose.

Tout le monde a entendu parler de la  
 vitesse singulière des chevaux Tartares, qui  
 tout *rosses* qu'ils paroissent, font néanmoins  
 des courses qui seroient impossibles aux meil-  
 leurs chevaux des autres pays. Vopiscus  
 (2) raconte qu'on presenta un jour à Pro-  
 bus un cheval pris à la guerre sur les Alains,  
 ou

(1) *Atque ita Hunni qui tot cladibus antea... Adeo  
 autem hæc gens horrida est, ut cum famem in bello  
 fuerit passa, venam tangat equi, & sic excludat hausto  
 sanguine famem.* *Isid. Hist. Goth. Labbei Bib. rom.*  
 1. pag. 65.

(2) *Quin etiam cum de prædato five ex Alanis, si-  
 ve ex aliqua alia gente equus non decorus, neque in-  
 gens qui quantum captivi loquebantur centum ad diem  
 mil-*

ou sur quelqu'autre Nation du pays où ce Prince faisoit alors la campagne, & que les captifs assuroient que cet animal, assez chetif en apparence, faisoit cent milles ou trente-cinq lieues par jour, & qu'il pouvoit faire chaque jour la même traite durant dix journées consecutives. Probus n'en voulut point, en disant que ce cheval étoit mieux le fait d'un homme qui vouloit s'enfuir que d'un homme qui vouloit combattre.

Si les Tarrares sont bons hommes de cheval, les Huns paroissent des Centaures. (1) Ils tiroient de l'arc étant à cheval, avec autant de justesse que s'ils avoient eu les deux pieds sur terre; & c'est ce qui les rendoit la terreur des Gots, qui presque tous étoient Fantassins, & dont les armes principales étoient l'épée, & un javalot qu'ils ne savoient point lancer étant à cheval. Un endroit des plus curieux de l'Histoire de la guerre de Justinien contre les Ostrogots, c'est celui où Procope raconte un combat qui se donna dans le Champ de Mars, qui étoit encore alors hors des murs de Rome, entre ces Barbares & les troupes de l'Empereur. Voici celle des circonstances de cette action de guerre qui fait à notre sujet. Procope après avoir dit que Constantin qui commandoit les Romains, déban-

milliaria currere diceretur, ita ut per dies octo vel decem continuaret, & omnes crederent Probum tale animal sibi met servaturum. jam primum dixit, fugitivo militi potius quam forti hic equus convenit. *Vopiscus in Probo. pag. 346.*

(1) Nec plus nubigenas duplex natura biformes  
Cognatis aptavit equis.

*Claud. lib. 1. in Rufinum.*

da des Archers Huns sur un corps d'Ostro-Liv. I.  
gots, ajoute en apellant Massagetes ceux CH. XIX.  
qu'il venoit de nommer Huns : (1) Les en-  
» nemis tournerent le dos, mais les Massa-  
» getes ne laisserent point d'en percer un  
» grand nombre à coups de fleches, qu'ils  
» tirent avec une justesse surprenante, mé-  
» me en courant à toute bride”.

Ainsi que les Tartares le pratiquent enco-  
re aujourd'hui, les Huns faisoient quelque-  
fois semblant de fuir, afin que les escadrons  
ennemis se débandassent pour les suivre, &  
qu'ils pussent alors, en revenant à la char-  
ge, les trouver en desordre, & les attaquer  
avec avantage. Lorsqu'Agathias (2) ra-  
conte que Narsès qui commandoit pour  
Justinien en Italie, mit en œuvre ce stra-  
tagème; il dit que le General Romain se  
servit d'une des ruses de guerre que les Huns  
pratiquent. Enfin, les Auteurs du moyen  
âge reprochent aux Nations (3) Scythiques  
les vices les plus infames dont on accuse  
aujourd'hui les Tartares.

## L I-

(1) Insequentes enim Massagetae pro sua singulari in-  
tractando arcu dexteritate, cum vel celestissime currunt,  
impulsis in terga telis nihilominus illos sternebant.  
*Procop. Belli Goth. lib. 2. cap. 1.*

(2) Narses Barbarum quoddam & Hunnis magis  
uliatum stratagemata excogitavit. Suos enim terga ver-  
tere iussit. *Agathias, Hist. lib. 1.*

(3) Hanc Taifalorum gentem turpem ac obscena  
vita flagitiis ita accepimus merfam, ut apud eos ne-  
fandi concubitus foedere copulentur maribus puberes ata-  
tis viriditatem in eorum pollutis utibus consumpturi.  
Porro si quis jam adultus aprum exceperit solus, aut inier-  
emerit ursum immanem à colluvione liberatur incelli.  
*Amm. Marcell. lib. 31. pag. 453.*

Hunorum gens impudica. *Salv. de Gob. lib. 4.*

